



Projet Educatif



Centre de loisirs « Les mésanges »

Mairie d'Echenevex
267 Rue François Estier
01 170 Echenevex
04 50 20 44 33
centreloisirs@echenevex



I. Contexte

L'accueil de Loisirs « Les Mésanges » est localisé au 89 rue des Maures dans la commune d'Echenevex. Elle est peuplée d'environ 2 309 habitants.

Située dans la partie nord-est du département de l'Ain, dans le pays de Gex, Echenevex est rattachée à la région Auvergne-Rhône-Alpes.

	Echenevex	Ain	Auvergne-Rhône-Alpes
Population (En 2022)	2 189	638 425	8 037 100 (2018)

Le pays de Gex à proximité de Genève a connu une hausse significative de la démographie ces dernières années. Nous pouvons analyser cette hausse de la manière suivante :

- La proximité de l'Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire
- La proximité de Genève et ses institutions internationales
- La proximité de la Réserve Naturelle du Haut-Jura

Le canton de Gex est un territoire cosmopolite où l'on peut retrouver de nombreuses nationalités. La ville de Genève étant saturée en termes de population, ces nouveaux « Frontaliers » viennent s'installer sur les communes limitrophes à la Suisse.

Historique de l'Accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs a été créé en Novembre 2003. La population à Echenevex était d'environ 1 414 habitants. Le bâtiment construit en 2006 répondait aux

besoins des familles désireuses de trouver un mode de garde pour leurs enfants. La collectivité s'est donc équipée d'un centre de loisirs municipal et d'une cantine.

En 2020, la ville comptait 2 205 habitants. La répartition de la population par tranche d'âge nous montre qu'il était essentiel de construire ce centre de loisirs et que la collectivité a bien anticipé l'augmentation de la population.

L'accueil de loisirs est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Nous avons une moyenne de 42 enfants le matin et 110 enfants le soir.

Nous avons au sein de l'école 253 enfants. Environ 200 enfants déjeunent le midi à la cantine municipale ce qui représente une fréquentation de 79%.

L'accès au centre de loisirs est favorisé par la possibilité d'accueillir au sein de l'établissement tous les enfants. Les tarifs ont été votés au conseil municipal et sont répartis en tranche de coefficient familial.

Le centre de loisirs gère les temps d'accueil suivants :

- L'accueil périscolaire du matin
- L'accueil périscolaire du soir
- L'accueil périscolaire du mercredi
- L'accueil extrascolaire des vacances

Le temps de pause méridienne, dont le repas, est géré par la mairie, c'est elle qui est en charge de s'occuper de la commande des repas.

Les Objectifs éducatifs

- Favoriser l'accès à une offre éducative de qualité
- Permettre à l'enfant de s'épanouir dans un environnement sécurisé et apaisant
- Apporter des connaissances spécifiques à des domaines aux enfants

Moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs

- Humains : Une équipe d'animation constituée d'une directrice, deux directrices adjointes ainsi que 5 animateurs à temps complets et de 2 animatrices supplémentaires sur le temps de cantine et périscolaire soir.
- Financier : Le budget de fonctionnement, modalités tarifaires, convention de partenariat avec la CAF
- Matériel : Les locaux, le matériel mis à disposition de l'équipe d'animation

Nous pouvons aussi retrouver :

- Le règlement intérieur périscolaire et extrascolaire
- Les temps de concertations et de préparations essentiels à l'équipe d'animation pour fournir un travail de qualité
- Evaluations et suivi des projets

Moyens de communication avec les familles

- Utilisation des panneaux d'affichage du centre de loisirs
- Transmission dans le cahier de correspondance des enfants, des informations relatives aux vacances scolaires et aux séjours.
- Par mail, téléphone
- Toutes les inscriptions se font actuellement sur la plateforme du portail citoyen de Berger Levrault Enfance et permet aussi de communiquer avec les familles.

L'évaluation des différents projets

Nous optons pour deux critères d'évaluation liés à notre domaine d'activité :

- Le quantitatif : fréquentation du centre de loisirs, régularité et la participation aux activités proposées.

- Le qualitatif : mesurer l'évolution individuelle de l'enfant, ses relations au sein d'un groupe, son positionnement vis-à-vis de l'adulte, l'intégration des règles de vie en collectivité, la transmission de compétences physiques et manuelles ainsi que solliciter la réflexion et le sens critique.

Il est important d'être capable d'effectuer un retour sur l'évolution de l'enfant. Si le constat de base est correct, il permettra d'adapter ces cycles d'activités aux enfants accueillis afin de permettre à chacun de trouver sa place et d'acquérir des compétences à son rythme.

L'évolution de la structure s'est faite progressivement, aujourd'hui le centre de loisirs a très bonne réputation dans le Pays de Gex et offre aux communes limitrophes qui n'ont pas de centre de loisirs la possibilité de profiter des services du centre de loisirs d'Echenevex pendant les vacances scolaires.

Conclusion

En conclusion, le centre de loisirs accueille chaque année plus d'enfants. Il est demandé à l'équipe d'animation une permanente adaptation liée au manque d'espace dédié au centre de loisirs.

Bien que les TAP se soient arrêtées en 2018 nous continuons de proposer tous les mercredis des activités à thème. Nous avons opté par souhait de la collectivité sur un transfert de ces temps le mercredi matin et après-midi. Nous accueillons donc différents intervenants qui viennent élargir davantage les compétences des enfants en complément des activités proposées par l'équipe d'animation.

Nous sommes en période de réflexion pour donner un nouveau virage au centre de loisirs et proposer des formations aux d'animateurs afin d'enrichir le panel d'activités.